

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2318 (Rect)

présenté par
Mme Bergé

ARTICLE 2

I. – À la deuxième phrase de l’alinéa 3, supprimer les mots :

« et ces savoir-faire ».

II. – En conséquence, à la même phrase, substituer aux mots

« portant sur le »

les mots :

« relatifs au ».

III. – En conséquence, à ladite phrase, après la quatrième occurrence du mot :

« et »

insérer le mot :

« à ».

IV. – En conséquence, à la même phrase, substituer aux mots :

« d’outre-mer, et de les préparer »

les mots :

« ultramarins, de maîtriser des savoir-faire et de préparer les élèves ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.